rendue la semaine passée à Paris pour l'examiner, il résulte que la maquette est tout à fait prête.

Sur un rapport de la sous-commission et après examen de la photographie par la commission, celle-ci a définitivement accepté le modèle qui lui a été présenté.

Il reste à exécuter la maquette suivant les dimensions exactes du monument et à fondre la statue. Ce travail est fort long; le grand fondeur, M. Thiébaut, qui en est chargé, demande un délai de huit mois pour l'exécuter. Après avoir entendu les explications de M. Pujol, la commission a décidé que le traité avec M. Mercié stipulerait formellement la clause que l'inauguration du monument aura lieu le 8 octobre 1894.

Ajoutons que le monument Faidherbe, qui, comme on sait, sera établi place Richebé, aura onze mètres de haut, que la statue et le piédestal seront en bronze, que le socle seul sera en granit rouge, et qu'il sera protégé par une grille dans le style du monument. Faidherbe sera représenté à cheval, en grande tenue, avec le chapeau à plumes.

L'ensemble de la dépense s'élèvera exactement à 179,000 fr.

Touchante cérémonie à l'hôpital Saint-Sauveur.— Lundi a eu lieu, à l'hôpital St-Sauveur, à Lille, la remise de la médaille d'or décernée à sœur Marguerite, lors du passage, à Lille, de M. Carnot, au mois d'octobre dernier.

A quatre heures, Mme Vel-Durand, accompagnée de Mme Guérin, arrivait à l'hôpital, où elle était reçue par MM. Olivier, vice-président de la commission des Hospices, entouré de M. Danchin, Lemay et Warin, administrateurs, et par MM. les docteurs Folet et de Lapersonne.

C'est M. Olivier qui a présenté à Mme Vel-Durand, la sœur Marguerite, qui, depuis 33 ans, prodigue ses soins aux malades avec une assiduité qui n'a d'égale que l'abnégation.

Mme Vel-Durand a épinglé sur la poitrine de cette dévouée religieuse la médaille d'or. Puis, après lui avoir dit d'aimables paroles, elle l'a embrassée. Sœur Marguerite était vivement émue. Les larmes lui venaient aux yeux.

Mme Vel-Durand a ensuite visité toutes les salles de l'hôpital Saint-Sauveur, y compris les salles d'opérations.

Avant de quitter l'établissement, elle a tenu à féliciter une autre religieuse dont le dévouement vient d'être aussi récompensé par une médaille d'honneur. Nous voulons parler de sœur Marie-Jérôme, qui s'est signalée en soignant les typhiques.

L'architecte du département. — Un arrêté du préfet du Nord vient de nommer M. Canissié, conseiller municipal de Lille, architecte du département, en remplacement de M. Marteau, décédé.

Deux candidats étaient en présence : MM. Canissié et Batteur. C'est, comme on voit, la candidature de M. Canissié qui a triomphé.

Echos du 1er mai. — A Lille, tout est calme; tous les ouvriers sont rentrés à l'atelier mardi matin.

A Armentières, la journée de mardi s'est passée sans incident.

A Dunkerque, la nuit du 1er mai s'est passée de la façon la plus tranquille, et mardi tout le monde a repris le travail.

Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, le travail a repris partout mardi matin.

Les grèves. — A LILLE. — Les ouvriers de l'établissement de MM. Courmont sont toujours en grève.

Une entrevue a eu lieu à trois heures entre les ouvriers, MM. Courmont, et Lancien, juge de paix. Elle n'a pas abouti.

Une réunion des grévistes a eu lieu ensuite et par 104 voix sur 139 votants, ils ont décidé de continuer la grève.

Réunion aujourd'hui à 9 heures du matin.

A ARMENTIÈRES. — Les ouvriers du tissage de MM. Villars et Cie continuent à chômer. Ils se promènent dans les environs par petits groupes.

Un drame place de la Gare. — La place de la Gare a été, mardi matin, le théâtre d'une scène entre deux personnes du beau sexe, qui ne serait pas déplacée au milieu d'une tragi-comédie.

Un sieur Désiré Petit était marié à Calais avec Eugénie Thomas, âgée de vingt-neuf ans; ils avaient plusieurs enfants et demeuraient rue des Thermes.

Un beau jour il prit fantaisie à Petit d'abandonner sa légitime épouse et de venir vivre à Lille, rue des Arts, 97, avec une certaine veuve, Victorine Lanez, 37 ans, née à Hannebroucq (Pas-de-Calais). Il avait emmené ses enfants avec lui.

La mère, après quelque temps de séparation, eut le désir naturel de voir ses enfants et peut-être de se les faire rendre.

Elle arriva donc à Lille mardi, vers dix heures un quart du matin, et elle rencontra sur la place de la Gare la concubine conduisant les pauvres petits.

Bien qu'elle s'attendît à ce spectacle, elle en fut révoltée, et, en proie à un vif sentiment d'indignation, elle tira de sa poche un revolver.

A ce moment, passait M. Marissal, cabaretier, rue St-André, 5, qui allait à son travail, rue du Sec-Arembault, 20. Il saisit la femme par le bras et la désarma.

Le revolver est de calibre 7 et il n'était pas chargé, mais Eugénie Thomas avait en poche une boîte pleine de cartouches. Voulait-elle simplement menacer la femme Lanez ou avait-elle prémédité son coup avec l'intention de la tuer?

L'enquête, ouverte par M. Guénot, commissaire de police du 3e arrondissement, éclaircira peut-être ce point.

CHEMIN DE FER DU NORD. — A l'occasion du concours régional agricole qui aura lieu à Tunis du 19 au 28 mai prochain, la Compagnie du chemin de fer du Nord mettra en distribution, dans toutes ses gares, du 22 avril au 30 mai inclusivement, des billets directs d'aller et retour de 1re, 2e et 3e classe pour Tunis à des prix réduits variant entre :

346 fr. 60 et 398 fr. 30 en 1re classe
256 fr. 90 et 294 fr. 15 en 2e classe
148 fr. 85 et 173 fr. 10 en 3e classe

Ces billets seront valables jusqu'au 1er juin inclusivement, quelle que soit la date d'émission, mais la durée de validité pourra être prolongée d'une ou plusieurs périodes de 15 jours moyennant le paiement d'un supplément de 10 pour 100 pour chaque prolongation.

Les voyageurs porteurs de billets de 1re classe pourront prendre place dans le train rapide journalier partant de Paris (Nord) à 7 h. 50 soir et quittant Marseille à 7 h. 13 soir.

Ils pourront également occuper les places de luxe, s'il s'en trouve de disponible dans le train, moyennant le paiement du supplément perçu des voyageurs porteurs de billets à plein tarif.

Concerts et Spectacles

Une bonne nouvelle, une nouvelle qui ne peut manquer de trouver chez nous l'accueil le plus favorable, nous arrive aujourd'hui de Bruxelles. — Les principaux pensionnaires de la Monnaie profitant des loisirs que leur ménage la fermeture de ce théâtre, viennent d'organiser, pour le mois de mai prochain, sous la direction de leur premier chef d'orchestre, Monsieur Philippe Flon, une tournée, dont l'itinéraire comprend aussi notre ville.

C'est là un véritable événement artistique, car le spectacle qui nous est promis ne pourrait être plus intéressant, ni plus apte à satisfaire les plus difficiles de nos dilettanti; l'*Amour médecin*, le chef-d'œuvre de Poise, et *Cavalleria rusticana*, du jeune compositeur italien Pietro Mascagni, qui a soulevé les plus ardentes polémiques dans le monde des arts et remporte le plus éclatant succès sur les premières scènes de l'Europe, formeront le programme de cette soirée.

Quant à l'interprétation de ces deux pièces, elle sera absolument parfaite, étant donné qu'elle est confiée aux titulaires mêmes des rôles au théâtre de la Monnaie : Mademoiselle Nardi et Monsieur Massart en tête. Mlle Wolf et Mme Walter, Messieurs Gilibert, Isouard, Danlée et Barbary. Les petits rôles et les chœurs seront également ceux de la Monnaie.

Nous indiquerons prochainement la date exacte de cette représentation, et donnerons à nos lecteurs un aperçu de *Cavalleria Rusticana*, comme de l'*Amour Médecin*.

34577d

TRIBUNAUX

Tribunal de commerce de Tourcoing.—*Audience du 2 mai.* — QUESTION DE TRANSPORT. — AVARIES — IRRESPONSABILITÉ DE LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER. — Dans un jugement rendu à cette audience le tribunal a consacré un principe d'irresponsabilité du transport en matière d'avaries lors de l'application de certains tarifs spéciaux.

Des balles de laines étaient arrivées, atteintes d'avarie d'eau : le destinataire fit constater l'avarie et établir son importance puis il en réclama le montant à la Compagnie du Nord. Celle-ci opposa une fin de non-recevoir en alléguant que la marchandise avait voyagé aux conditions du tarif spécial n° 20.

D'après ce tarif, le chargement et le bachâge de la marchandise sont effectués par les soins de l'expéditeur et cette marchandise voyage aux risques et périls du destinataire; comme conséquence, le transporteur est déchargé de toute responsabilité en cas d'avarie.

Le tribunal a adopté le système de la Compagnie du Nord et a débouté le destinataire de ses demande, fins et conclusions.

NORD

Le repeuplement du gibier. — Au lieu d'attendre cette année, l'avis habituel des préfets sur la fixation par zone de l'ouverture de la chasse, la direction compétente du ministère de l'intérieur va consulter les assemblées agricoles départementales sur les dispositions qu'il conviendrait d'arrêter pour aider au repeuplement du gibier, principalement de la perdrix, dont il est question de retarder la chasse au 15 septembre.

En outre, des mesures très rigoureuses seront prises contre les détenteurs de gibier pris au lacet, et l'on a décidé de rendre délictueux l'emploi du chien *seul* en temps prohibé.

Enfin, le prétexte d'indigence en cas de braconnage ne serait plus un obstacle à la répression légale, et tout délinquant récidiviste qui n'acquitterait par l'amende, subirait la contrainte par corps.

Le crime de Comines. — Nos lecteurs se souviennent du crime qui a été commis le 8 octobre dernier au *Cramembourg*.

Une femme Barlara Ghesquière, épouse Vandenbussche, avait été assassinée.

Un individu, Emile Roose, fortement soupçonné et qu'on avait arrêté il y a deux mois environ, a été jugé par la cour d'assises de Bruges.

Cette affaire, qui a duré trois jours, les 27, 28 et 29 avril et pour laquelle 40 témoins avaient été cités, a eu son épilogue avant-hier. Roose a été acquitté.

Un homme brûlé vif à Roux. — Un grave accident est survenu dimanche à la potasserie de Mme Lesage à Roux. Un jeune homme qui avait pris son travail à 6 heures est tombé à 10 heures du soir dans une cuve d'eau bouillante.

Malgré les soins empressés de M. le docteur Carpentier le malheureux est mort à 3 heures du matin après de longues et pénibles souffrances.

La scène sanglante d'Armentières. — Condette, la victime de la scène sanglante dont nous avons parlé est mort hier après-midi au milieu d'atroces souffrances.

Les témoins Staesens, Boorée, Preste et Leroy ont été longuement interrogés par M. Bollier, commissaire de police, M. Lefebvre, juge d'instruction à Lille, est descendu sur les lieux et a fait une enquête.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 1er mai.* — Madeleine Talpaert, rue Watt, cour Six, 24. — Hector Lagneau, rue de Leuze, 3. — Félix Delrieux, rue des Fossés, 56. — Madeleine Liagre, rue de la Perche, 22. — Germaine Meurillon, rue du Tilleul, 2. — Raymonde Vonck, rue Danbenton, 11. — François Meirisonne, rue de Ma Campagne, 112. — Germaine Vanovrehtvels, rue du Tilleul, 29. — Adeline Rose, rue de l'Abattoir, 40.

Du 2 mai. — Napoléon Mespouille, rue des Arts, 170. — Victor Destailleur, rue Marquisat, 48. — Juliette Beernaert, rue du Moulin, 91. — Germaine Delgrange, rue du Fresnoy, cour Verlinck 10. — Flore Fremaux, rue Franklin, 115. — Louis Bohin, rue de l'Industrie, 119. — Jeanne Hespel, rue du Tilleul, 79. — Théophine Axters, rue Bernard, cour Ch. Mayot 1. — Catherine Bastelens, Hotel-Dieu. — Josephine Dubuy, Hotel-Dieu. — Philomène Staelens, Hotel-Dieu. — François Vandenabeele, rue Sainte-Elisabeth, cour Degrieck 2. — Marie Decrouez, rue de Bethune, 2. — Marcel Dautel, rue du Général Chanzy, 39. — Jeanne Fèvre, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 25. — Jeanne Goethals, rue du Moulin, cour Pennel 13. — Adolphe Debaveye, boulevard de Cambrai, maisons Briet. — Jeanne Vandeputte, rue Vallon, 4. — Fernande Brunoni, rue du Cartigny, cour Cottenier.

Déclarations de décès du 1er mai. — Charles Vandamme, 68 ans, rue de Blanchemaille, 27. — Eeckmann, présenté sans vie, de Rome. — Jules Steelandt, 3 ans, rue Paul Bert. — Frédéric Vandemeulebrock, 72 ans, Hotel-Dieu. — Marcel Berthe, 10 mois, rue Monpoilier, 42.

Déclarations de décès du 2 mai. — Henri Mebosse, 62 ans 3 mois, rue Saint-Jean, 47. — Marie Jourdeuil, 48 ans 5 mois, rue Neuve, 16. — Martin Hermann, 70 ans 6 mois, rue Vancauson, 34. — Elodie Brugge, 35 ans 2 mois 9 jours, rue St-Maurice, 15. — Jeanne Neu, 48 ans, rue de Lorraine, 7. — Philomène Vitté, 2 mois 1/2, rue Jeanne d'Arc, 5. — Auguste Montagne, 8 ans 9 mois 5 jours, rue de Cartigny. — Jean-Baptiste Lethellier, 4 mois 9 jours, rue Jean-Bart, 30. — Robert Dubar, 10 mois 22 jours, rue de France, cour Gosman, 6. — Edmond Hanssens, 4 jours, rue de Mouveaux, 103. — Louis Sinleger, 34 ans 2 mois 6 jours, dans le canal. — Blanche Desmarez, 18 ans 7 mois, Hotel-Dieu. — Mélanie Buys, 55 ans, Hotel-Dieu. — Antoine Baldwin, 76 ans 4 mois, Hotel-Dieu. — Théophine Vangalem, 48 ans, Hotel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 30 avril.* — Léonie Neyrinck, à l'Epinette. — Marie Dewavrin, rue du Général Chanzy. — Albert Hoste, sentier de Reuco. — Louis Glorieux, aux Phalempins. — Zoé Poissonnier, rue des Archers. — Jean-Baptiste Vanghelewe, au Blanc-Seau. — Jules Coussement, au Trois-Pierres. — Marie Debrigne, rue du Bras-Fort.

Du 1er mai. — Maurice Alleman, sentier du Rambon. — Fernande Leleu, au Blanc-Seau. — Angelique Depressaux, aux Phalempins. — Henri Bliecq, rue Jombart. — Hector Delplanque, rue Fin-de-la-Guerre. — *Du 2.* — Marie Libbrecht, aux Phalempins. — Rachel Declerg, rue du Tilleul. — Albert Papier, rue du Haze. — *Mariages.* — Augustin Desmarchelier, 23 ans, tisserand, et Amélie Pollet, 21 ans, devideuse. — Charles Bouvin, 21 ans, tisserand, et Esther Destombes, 17 ans, rattacheuse. — *Déclarations de décès du 30 avril.* — Georges Vandekerckhove, 15 jours, rue Jombart. — Marie Duvilliez, 9 jours, rue de la Gare. — Paul Leclercq, 20 ans, employé, rue de la Latte. — Zoé Dufermont, 2 mois, rue du Pont-de-Neuville. — *Du 1er mai.* — Charles Lepers, 2 ans, aux Phalempins. — Clémence Hantson, 3 ans, rue de l'Amidonnerie. — Fidèle Dhallewyn, 2 ans, rue de la Madeleine. — Marie Couvreur, 6 ans, au Hallot. — *Du 2.* — Marie Boqué, 2 ans, rue de Gand. — Jean Ladrier, 53 ans, tisserand, rue du Clinquet. — Marie Vandenberghe, 2 ans, rue des Urselines. — Théophine Debosschère, 1 mois, rue des Quinze-Bouteilles. — Marie Voger, 68 ans, sans profession, rue Houchart.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOURGEOIS-JOURDEUIL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Louis BOURGEOIS, née Maria JOURDEUIL, pieusement décédée à Roubaix, le 2 mai 1893, dans sa quarante-neuvième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 4 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 5 dudit, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, 16, rue Neuve.

Les amis et connaissances de la famille MONTAGNE-DIDRECK qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste MONTAGNE, décédé à Roubaix, le 1er mai 1893, dans sa neuvième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 3 courant, à 4 heures 1/4, en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Cartignies, au Petit Roubaix.

Vous êtes priés d'assister aux MESSES qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à LILLE, le jeudi 4 mai, pendant toute la matinée, et à l'OBIT, qui y sera chanté, le même jour, à onze heures, pour le repos de l'âme de Madame veuve Alphonse TESTELIN, née Laure-Elisa REGNAULT, décédée à Roubaix, le 26 avril 1893, dans sa 80e année. — De la part des famille JONVILLE-TESTELIN et SAPIN-TESTELIN. 7102—34573

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Dame Sylvie-Flavie-Marie FRASEZ, veuve de M. Florimond HANNART, décédée à l'âge de 58 ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à l'OBIT qui sera chanté le jeudi 4 mai, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille. 345742

BELGIQUE

Mouscron. — *Brutale agression.* — Hier matin, vers 11 heures, deux ouvriers passaient près du petit château, dit Basse-Cour, quand ils furent attaqués par cinq individus armés de bâtons. L'un a reçu plusieurs contusions sur la tête et l'autre à une épaule demise.

Menin. — *Une affaire de mœurs.* — La police a arrêté dimanche soir, un tisserand du nom de Vanteunne, demeurant au hameau des Baraques. Cet individu est inculpé d'attentats à la pudeur.

— *Un vol.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, un vol de tuyaux de plomb a été commis à la porte de Courtrai. Les auteurs sont connus.

M. le commissaire de police a dressé procès-verbal.

— *Un contumax.* — Un écangreur, Adolphe Thooft, demeurant à Menin, condamné par défaut il y a huit jours à six mois de prison pour vol, a été arrêté, mardi, par la police et condamné le même jour, par le tribunal de simple police à deux années de mise à la disposition du gouvernement.

Estaimpuis. — *Un abus de confiance.* — Lundi matin, Mme Parmentier, dont le mari est secrétaire communal, avait pendu à un porte-manteau son tablier qui renfermait un porte-monnaie contenant une somme de quarante-quatre francs.

Elle constata, peu d'instants après, que le porte-monnaie et l'argent avaient disparu.

Ses soupçons se portèrent sur une femme Longepée qu'elle avait à son service. Celle-ci fut fouillée. On trouva sur elle le porte-monnaie.

Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Belleghem.— *Terrible incendie.*— Un terrible incendie vient de réduire en cendres cette nuit, vers 10 heures, la grande ferme de M. Duquesne, fermier à Belleghem, près de Mouscron. L'incendie a pris naissance dans la grange et a été aperçu par les voisins qui ont aussitôt prévenu le personnel de la ferme et ont de suite organisé des secours.

Le feu s'est propagé avec une intensité extraordinaire; on apercevait les flammes à deux lieux à la ronde.

Toute la ferme et ses dépendances sont devenues la proie des flammes. Toutes les récoltes sont détruites; heureusement, le bétail est sauvé.

Les pertes, évaluées à 60.000 francs, sont couvertes par une assurance. Il n'y a pas eu accident de personne.

L'incendie est dû à la malveillance. Le parquet de Courtrai est prévenu.

Courtrai. — Aux termes d'un arrêté royal, M. Jonckheere, juge d'instruction au Tribunal de première instance, est nommé vice-président près le même Tribunal.

Tribunal correctionnel de Courtrai. — *Audience du 2 avril.* — Présidence de M. Jonckheere, vice-président; M. Iweins occupe le siège du ministère public.

Injures à la police. — Dans le courant de novembre dernier le collège échevinal de Mouscron ordonna la fermeture du café au « Marchand de poulets, » situé place Verte, pour les motifs que nous avons cités en temps opportun.

Le frère de la cafetière, J. Baekeland et sa sœur Julie, tenancière de l'estaminet du « Petit salon », conçurent du ressentiment contre M. Herman, commissaire de police, qu'ils savaient être l'auteur indirect de cette mesure. Un soir, l'ayant rencontré dans un café de la grande place, ils l'accablèrent d'injures accompagnées de gestes menaçants.

Les deux inculpés comparaissent aujourd'hui devant les juges correctionnels : le premier est condamné à 50 fr. d'amende; la femme encourt 8 jours et 25 fr. conditionnellement.

Lulingne. — *Un exalté.* — *Coups de revolver.* — Hier, vers midi, un individu du « Tombrouck », à Lulingne, Mestdag, rencontrait, à cet endroit, la femme Putteman, cabaretière. Il l'appela à différentes reprises. Ne recevant pas de réponse, il continua son chemin, et entra dans le cabaret Putteman. Quelques instants après, la femme rentrait, et lui demandait le motif de ses interpellations.

Pour toute réponse, notre homme saisit une barre de fer et en quelque moulinets, brisa toute la vaisselle du cabaret. M. Putteman accourut et, voulut faire payer à l'auteur le montant de ses dégâts. Celui-ci consentit à la condition que le cabaretier l'accompagnerait chez lui pour le règlement de compte. L'opération terminée, le cabaretier reprit le chemin de sa demeure.

A peine avait-il fait quelques pas, que Mestdag tira dans sa direction un coup de revolver qui lui effleura l'oreille gauche, puis, le forcené armé d'un couteau se mit à sa poursuite.

Putteman s'enfuit à toutes jambes et rentra chez lui sans autre incident. La gendarmerie a ouvert une enquête.

La grève au Borinage. — Mardi matin, tous les ouvriers ont repris le travail, même à Quaregnon. Il y a encore quelques retardataires qui, demain, seront à la besogne.

Elesmes. — *Un incendiaire.* — L'incendiaire d'Elesmes continue ses exploits. Un violent incendie s'est produit chez M. Maufroy, propriétaire. L'immeuble fut embrasé très rapidement. Tout a été détruit malgré les efforts des pompiers et le courage des habitants. Les dégâts couverts par une assurance, se montent bien à 25,000 fr.

Chimay. — *Un incendie.* — Dans la nuit de lundi à mardi, un terrible incendie a détruit neuf maisons de la rue de la Brasserie.

On en attribue les causes à la malveillance. Les pompiers, faute d'eau, ont été impuissants à combattre le feu. On estime les dégâts à 70,000 fr. Il y a assurance.

Charleroi. — *Une grève de pompiers.* — Les pompiers sont en grève sous prétexte que le service d'ordre nocturne est par trop écrasant. Le conseil échevinal s'est réuni d'urgence pour examiner la situation.

L'anémie et le lymphatisme, voilà les deux plaies qui désolent tant de familles. Pour remédier à cet état il suffit de faire usage chaque jour de la *Tisane Dussolin*. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. 34330

CHOSES ET AUTRES

LA PLACE DE LA CONCORDE

La bonne arriva toute effarée!

— Monsieur!

— Quoi!

— C'est Pierre, l'ami de Monsieur, qui demande Monsieur...

— L'ami?... quoi?...

D'un geste impatienté, j'ouvris la porte, et dans le demi-jour de l'entrée, je vis un être déplorable, le teint jauni, l'œil bleui, le chapeau en accordéon.

— Tu bien! qu'est-ce qui arrive?

— C'est moi!

— Je vois bien! un peu avarié heu?

— Oui..... la manifestation.....

— La.....?

Alors je le fis asseoir sur un fauteuil.

— Oui, le 1er mai, continua-t-il.

— Mais il n'y en a pas eu!

— Voilà! on ne l'a pas encore supprimé sur le calendrier; alors, tu comprends, j'ai cru qu'il y en avait toujours.

— Et tu es allé voir?

— Justement! j'arrive place de la Concorde; il y avait une masse d'agents, des gros, des petits, des moyens, qui regardaient furieusement les passants; j'avise un brigadier, l'air féroce, la moustache en brosse à dents.

— Pardon, mon brigadier, la place de la Concorde?

— ...!!!

— Et la manifestation?....

— Circulez!!...

— Oui! évidemment, seulement, je voudrais circuler... du côté..., vous comprenez?

— M'poignez moi cet homme!!... suspect!!...

Et avant que j'aie pu faire « ouf! » un agent m'enfonçait mon tuyau jusqu'aux oreilles; quatre autres me saisissaient aux articulations... et tu vois... un pardessus tout neuf... il reste à peine les boutonnières!...

Et dire, ajouta-t-il, d'un air navré, qu'on appelle cette place là, la place de la Concorde!...

. . . . . .

MADAME. — Te souviens-tu de l'air bête que tu avais lorsque tu me demandas en mariage.

MONSIEUR. — Je n'en avais pas que l'air... Je l'étais tout à fait.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours sur Albert, organisé par la société « Le Pigeon incassable », établie chez M. Debruyne, rue de Bouvines. Le lâcher a eu lieu à 7 heures par temps calme, légèrement couvert.

Voici les résultats : 1er prix Eckman 3p. 2e Delanhoy 4p. 3e Demay. 4e Rasbour 4p. 5e Debruyne 2p. 6e Vandeweel 3p. 7e Dutauriez 4p. 8e Dutauriez 4p. 9e Mahieu 4p.

10e Druez. 11e Dumon 12e Ponzelle. 13e Maquet. 14e Lamblin. 15e Vannoverein 16e Serrurier 17e Merlin. 18e Debusschere. 19e Pollet. 20e Houzez 21e Duhem. 22e Lefebvre 23e Debusquere. 24e Belmere. Prix hors concours. — Delcef et Mahieu. Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 27 40", le dernier à 8 heures 35 49".

— Concours sur Breteuil organisé par l'« Union Fédérale » établie au « Pigeon Romain », chez M. Eggermont, « à la Haie », rue des Vélocipèdes. Le lâcher a eu lieu à 8 heures par temps clair, vent Nord. 525 pigeons étaient engagés. Voici les résultats : 1er prix, Deuttier 2p. Vanrenterghem. 4 p.

3e prix Prout 4p. 4e Schamps 2p. 5e Mortier. 6e Coppins 4p. 7e Senneville 4. 8e Nollet 4p. 9e Morel 2p. 10e Van Eecke 2p. 11e Senneville 1p. 12e Desbarbieux 2p. 13e Watteau 4p. 14e Wattrelle. 15e Dolpreins 2p. 16e De Buyser 4p. 17e Aschaart 2p. 18e Joye 4p. 19e Carrette. 20e Joye 4p.

21e Fourlinnies, 3p. 22e Ducattez 2p. 23e Joye 1p. 24e. Ramaaert 1v. 25e Spellier 4p. 26e Imken 4p. 27e Morel 4p. 28e Fradry 4p. 29e Morel. 4p. 30e Godart. 4p. 31e Denduyts. 4p. 32e Mattens. 4p. 33e Dupont. 2p. 34e. Losfeld, 3p. 35e Watteau. 4p. 36e Charlet. 4p. 37e Vlieghe. 4p.

38e Dupont 1p. 39e Olivier 4p. 40e Mille 4p. 41e Dupont 3p. 42e Vanrenterghem 4p. 43e Dupont 4p. 44e Morel 4p. 45e Verroest 4p. 46e Losfeld 2p. 47e Dansette 2p. 48e Boutchou 4p. 49e Plançon 4p. 50e Brys. 51e Roger.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 54'40"; le dernier à 10 h. 04'02".

Distribution des prix jeudi soir.

— Concours sur Clermont organisé par la Fédération roubaisienne à la société La Rapide, établie chez M. Marescaux, rue de Wasquehal. Le lâcher a eu lieu à 7 heures. 476 pigeons étaient engagés. Voici les résultats : 1er prix Dubreucq 3p. 2e Declercq 3p.

3e prix Duhamel 4 p. 4e Pardoen 2 p. 5e Bauwens 3 p. 6e Delvoye 4 p. 7e Gilman 4 p. 8e Duponchelle 4 p. 9e Watteau 4 p. 10e Brunel 4 p. 11e Blonde 3 p. 12e Retsin. 13e Ost 4p. 14e Bouchout 2p. 15e Bouchout 4p. 16e Deboschere 4p. 17e Verbert 4p. 18e Liagre.

Le premier pigeon a été constaté 9 heures 05 47, avec une vitesse de 1248 mètres; le dernier à 9 heures 04 59 avec une vitesse de 1234 mètres. Distribution des prix le 4 mai à 8 heures et demie.

Concours sur Saint-Just organisé par la Fédération roubaisienne à la société le « France Voyageur, » établie chez M. Mulliez à Mouveaux. Le lâcher a eu lieu à 7 heures 15 par un beau temps, vent ouest. Voici les résultats :

1er prix Carpentier de Mouveaux 4p. 2e Carpentier 3p. 3e Deblock 2p. 4e Loquet 2p. 5e Loquet 3p. 6e Bém 3p. 7e Deswilde 4p. 8e Vanbrussel 4p. 9e Six 4p. 10e Jérôme 3p. 11e Papegay 4p. 12e Varrumbeghe 4p. 13e Millecamps. 14e Ghesquière. 15e Papegay 4p. 16e Berman, 4p.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 06 42" avec une vitesse de 1272 mètres; le dernier à 9 heure 09 avec une vitesse de 1250 mètres. Distribution des prix jeudi 4 mai.

— Concours sur Saint-Just organisé par la Fédération Roubaisienne au siège du Pigeon Blanc, établie chez M. Loduc, café du Casino, à Croix. Le lâcher a eu lieu à 8 heures par un beau temps, vent nord-ouest. 504 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

4er prix Platteau 1p. 2e Lefebvre. 3e Breyme 4p. 4e Boutchout 6p. 5e Stoffyn 4p. 6e Herman 1p. 7e Burton 3p. 8e Six 1p. 9e Wattel, 10e Lepers. 3p. 11e Dejonkere 2p. 12e Orgaert 3 p. 13e Demeulenaere 2p. 14e Orgaert 3p. Varasse 4p. 16e Mandelly 3pt 17e Mulliez 2p. 18e Corbuzier 2p. 19e Debis 2p. 20e Ruffin 1p.

21e prix Vanbrussel 2p. 22e Vaneeke 2p. 23e Varasse 2p. 24e Soris 2p. 25e Dejonck 2p. 26e Vanhoorne 2p. 27e Dutriez. 28e Vandaele 2p. 29e Vanbrussel 2p. 30e Vanreuberghe 1p. 31e Vanbrussel 2p. 32e Duponchelle. 33e Dnaux 1p. 34e Deregmaucourt 4p. 35e Wibaux 1p. 36e Senneville 4p.

37e Proot. 38e Leclercq 4p. 39e Leclercq 1p. 40e Berton. 41e Lapoeille. 42e Deregmaucourt 1p. 43e Delsaut Leroy. 44e Dupuis 3p. 45e Gilmant 4p. 46e Millecamps. 47e Lodewich 4p. 48e Duhem 4p. 49e Brunel. 50 Elie Catteau 2p. 51e Vanhoomen 2p.

Poules hors concours : 4er prix Deweust 4p. 2e Devriendt. 4p. 3e Boute 4p. 4e Deweust.

Le premier pigeon a été constaté à 10 heures 53'36", avec une vitesse de 1,110 mètres à la minute; le dernier à 10 h. 59'32", avec une vitesse de 1,054 mètres. Distribution des prix aujourd'hui mardi à 8 heures du soir.

— Concours sur St-Just, organisé par la société « Les Voltigeurs de l'Enflé » établie chez M. Lequenne, rue Blanchemaille. Le lâcher a eu lieu à 7 heures. 428 pigeons et 13 pour l'honneur, 1er prix Vanrenterghem 5p. 2e De Bruyser 3p (pigeon désigné : la cave à linneul). 3e Losfeld 4p.

4e prix Delmotte 2p. 5e Delmotte 2p (série de 2 pigeons régulateur). 5e Roger 4p 7e Denduyts 4p 8e Van Belleghem 4p. 9e Orgaert 1p. 10e Vanderlieden 4p. 11e Watteau 2p. 12e Mathon 3p. 13e Despiegeleir 4p. 14e Nollet 4p. 15e Grulois 2p. 16e Camille Charles 3p. 17e Vannecke 4p. 18e Hayart 1p. 19e Delmotte 2p. 20e Nieuwjans 4p. 21e Courouble 2p.

22e prix Brys 4p. 23e Hayart 4p. 24e Reger 2p. 25e Lequenne 4p. 26e Ruhart 3p. 27e Ducattez 4p. 28e Vanderhaeden 2pr. 29e Vanhame 4p. 30e Senneville 4p. 31e Vanderheeden 1p. 32e Poteau 1p. 33e Mortier 1p. 34e Verroest 4p. 35e Losfeld 4p. 36e Wattrelle. 37e Debeuvels 4p.

38e prix Nieuwjans 39e E. Mathon 40e Fichelle. 41e Grulois. 42e Duhem, 43e A. Roger.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 49'03" avec une vitesse de 1290 mètres; le dernier à 9 heures 53'34". — Distribution des prix mercredi soir à 8 heures.

TOURCOING. — Dimanche 30 avril a eu lieu un grand concours de pigeons au siège de la société « Le Martinet » rue Winoc Choquel. 50 fr. de prix d'honneur.

Voici le résultat de ce concours. Lâcher 15 paniers 9 heures du matin. Vent Nord-Ouest. Beau temps. Le convoyeur était M. Vierlinck.

4er prix MM. Ghessens, de Mont-à-Leux, régulateur. 2e Charisse de Tourcoing. 3e Deconinck id 4e Delerue id. 5e B. Deconinck id. 6e Ghessens de Mont-à-Leux. 7e Deconinck de Tourcoing. 1re série Colle. 9e Vaniaire. 10e Wittemberg. 11e Jean-Louis Lemaun. 12e Assemaine. 13e Maertens. 14e Verhaenemen. 15e Charles Castel. 16e Desmarcaux.

18e Gilles Baisez. 19e Cateau. 2e série Wittemberg. 21e Six. 22e Delrue. 23e Ducoulombier. 24e Dessauvage. 25e Duvillier. 26e Henri Duvillier. 27e Defou. 28e J.-B. Scoulle. 29e Deconinck. 30e Duthilleul. 31e Pierre Wagnon. 32e François Vaulaère. 33e Doutreloigne.

34e Perthus. 35e Corbu. 36e Payelle. 37e Meyer. 38e François Ghessens. 39e Six. 40e Defocy. 41e Delannoy. 42e Wittemberg. 43e Desrumeaux. 44e Desnuvage. 45e Dufermont. 46e Melyg. 47e Ghessens. 48e Codrond.

Poule hors concours, Assemaine à 11 h. 20'34". Le premier pigeon a été constaté à 11 h. 16'11" avec une vitesse de 1088 mètres 69 à la minute; le dernier à 11 h. 19'19" avec une vitesse de 1049 m. 50 à la minute.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Une grande partie a eu lieu, lundi soir, à l'Ours, rue Pellat, contre le « Bon Vivant », trois de cinq mort pour 50 francs, tous poulets de six livres; la mise au parc a eu lieu à 5 heures et demie; c'est l'Ours qui a gagné.

— Résultat de la partie qui a eu lieu chez M. Savary, rue du Tilleul. Trois de cinq mort pour 30 francs, c'est la société « Les Sans Peur » qui a gagné.

— Résultat de la partie qui a eu lieu chez Petit contre la société « Les Sans-Peur ». 3 de 5 morts pour 30 fr. Les paires de plaisir à 5 fr. C'est la société « Les Sans-Peur » qui a gagné. Ce rendage avait attiré beaucoup d'amateurs.

— Jeudi, 4 mai, un 2 de 3 mort chez M. César Vandamme, « Au Bon Vivant », rue des Champs, n° 38, contre les bouchers d'Estaimpuis et les bouchers de Neuville. Mise au parc à six heures.

TOURCOING. — Lundi ter mai a eu lieu une belle partie d'un 2 de 3 mort pour 50 francs paires de plaisir à 10 francs à la Brasserie Saint-Eloi rue de la Gare, contre les Amis Réunis de la Marlière. La Brasserie Saint-Eloi a gagné les trois premières paires et a perdu la quatrième.

— Dimanche 30 avril